



# LE BASSIN DU CONGO LE COEUR VERT DE L'AFRIQUE, DERNIER REMPART POUR LA SURVIE DE LA PLANETE

**DOSSIER DE PRESSE**



Septembre 2021



Mis en œuvre par





**Le nouveau siège de la COMIFAC bientôt opérationnel...**

---

## Contact

---

**BP: 20818 Yaoundé - Cameroun**

**Tél: +237 222 21 35 12/677 42 42 94**

**Fax: +237 222 21 35 12**

**Courriel: [comifac@comifac.org](mailto:comifac@comifac.org)**

**Horaires: 8h à 16h du lundi à vendredi**

**[www.comifac.org](http://www.comifac.org)**



# SOMMAIRE

## **I- LE BASSIN DU CONGO**

- a) Présentation, importance écologique et économique
- b) Menaces, alertes et défis de conservation

## **II- LA COMIFAC RÉPONSE POLITIQUE DES PAYS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

- a) De la « déclaration de Yaoundé » à la création de la COMIFAC
- b) Une institution spécialisée de la CEEAC

## **III- PRÉSENTATION DE LA COMIFAC**

- a) Missions, instances, et fonctionnement
- b) Chantiers et réalisations
- c) Les partenaires
  - Au niveau des Etats
  - La Coopération internationale

## **IV- LE BASSIN DU CONGO FACE AUX ENJEUX MONDIAUX DE L'ENVIRONNEMENT : ÉTAT DES LIEUX ET PLAIDOYER**

- a) Les engagements lors des précédentes CoP et sommets mondiaux
- b) Des insuffisances au regard des enjeux
- c) Plaidoyer pour de nouveaux engagements mondiaux

## **V- LA COMIFAC AU CONGRÈS DE MARSEILLE**

- a) Brève présentation et rappel du dernier Congrès
- b) Agenda et constitution de la délégation

## **VI- ANNEXES**

- a) Les pays membres de la COMIFAC
- b) Ils ont dit.... Déclarations fortes des leaders de la COMIFAC

Depuis quelques années maintenant, l'avenir de la planète se joue au cœur de l'Afrique. Le Bassin du Congo, massif écoforestier de près de **530 millions** d'hectares répartis sur six Etats de l'Afrique centrale (Cameroun 11%, République centrafricaine 3,4 %, République démocratique du Congo 54,2%, République du Congo 12,4%, Guinée Equatoriale 1,3%, Gabon 17,7 %), deuxième massif forestier mondial derrière l'Amazonie, est en effet devenu le premier puits carbone tropicale du monde, devant l'Amazonie (qui a perdu 46 à 52% de sa capacité d'absorption du fait des émanations de phosphore). Ses écosystèmes forestiers et zones humides absorbent en effet près de 80 milliards de tonnes de carbone (dont 30 milliards capturés par ses tourbières), soit l'équivalent de près de dix années du total des émissions mondiales et 17 % de la production carbone mondiale.

L'Afrique centrale et le Bassin du Congo peuvent donc, à juste titre, être qualifiés de principal poumon vert de la planète. Une dimension renforcée par les caractéristiques et la constitution même de ce bassin écologique, dont la riche biodiversité constitue à la fois un enjeu écologique mondial et un enjeu économique sous-régional.

On y trouve plus de 10.000 espèces de plantes tropicales, dont 30% sont uniques à cette partie du monde, disséminés à travers une mosaïque florale des plus variées, entre forêts, savanes, marécages, forêts inondées, rivières, zones humides. La faune est tout aussi riche et précieuse. Plus de 400 espèces de mammifères, 1300 d'oiseaux, 336 variétés d'amphibiens, 400 de reptiles et 700 de poissons vivent dans ce vaste espace naturel.

Au plan économique, on estime à près de 100 millions, le nombre de personnes vivant autour et grâce au Bassin du Congo à travers les biens et services qu'il leur procure.

## EN GRAND DANGER !

### Des Menaces multiformes

L'activité économique autour du Bassin du Congo est aussi l'une des premières menaces qui pèse sur son écosystème.

- Déforestation, la cote d'alerte : Plus de 16,6 millions d'hectares de forêt ont été détruits entre 2000 et 2014, essentiellement du fait de l'action de petits exploitants (84%). Avec une moyenne annuelle de 250.000 hectares par pays de destruction forestière, les forêts naturelles pourraient complètement disparaître dans certaines zones du Bassin du Congo d'ici 2100.

- Changements climatiques et désertification : La subsistance de près de 80% des populations autour du Bassin qui vivent essentiellement de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, est directement menacée par les effets du changement climatique. Ce dernier est provoqué par l'activité humaine à travers (transhumances et élevages itinérants, feux de forêt industrie agro-extractive).

- Braconnage et criminalité environnementale: outre le commerce de la viande de brousse qui constitue la principale cause d'extinction des espèces fauniques sauvages, la montée en puissance du braconnage de bandes armées et organisées, a contribué pour sa part à considérablement diminuer les populations d'espèces protégées.

## Une faune pillée, au cœur des trafics

**Le pangolin d'Afrique** est aujourd'hui, le mammifère le plus braconné du monde. Les chercheurs estiment que tous les ans entre 400 000 et 2,7 millions de ces mammifères sont chassés en Afrique, soit une hausse de 150 % depuis l'an 2000. Recherché pour sa viande, mais également ses écailles dont le kilo est vendu à environ 1 000 euros sur les marchés asiatiques notamment, pour servir à la fabrication de remèdes de médecine traditionnelle une fois réduits en poudre, le prix de vente des pangolins sur les marchés urbains a également augmenté en 20 ans, entraînant la décimation de ses populations.

**L'éléphant d'Afrique** (*Loxodonta africana cyclotis*), autre espèce fortement menacée dans le Bassin du Congo, dont la population a diminué d'environ 62% entre 2002 et 2011, ceci en grande partie à cause du braconnage transnational pour le commerce illégal de l'ivoire. Un phénomène particulièrement observé dans les différentes réserves du bassin du Congo. Exemple: les aires protégées du Complexe transfrontalier du Trinational de la Sangha : Lobéké au Cameroun, Dzanga Sangha en RCA, Nouabale NDOKI au Congo) ou encore le parc national de Korup au Cameroun.

D'autres espèces comme les gorilles, les antilopes, le lyaon ou encore le chimpanzé sont aussi classées dans cette catégorie d'espèces en grand danger en raison de la diminution considérable de leur population du fait du braconnage et de la chasse domestique.





## LA COMIFAC, UNE REPONSE POLITIQUE AUX MENACES SUR LE BASSIN DU CONGO



### Un engagement politique au sommet des Etats

C'est conscient à la fois du rôle primordial de cet espace considéré comme « le cœur vert de l'Afrique » (c'est le plus grand massif forestier du continent et où a été aménagée la première forêt certifiée FSC au monde) mais aussi toutes les menaces qui planent sur le Bassin du Congo, que les Etats d'Afrique centrale ont décidé de mutualiser leurs efforts en vue de préserver ce patrimoine naturel commun. Réunis dans la capitale camerounaise en mars 1999 lors du premier sommet consacré à la conservation et la gestion durable

des forêts tropicales, les chefs d'Etats de la sous-région expriment cette volonté politique au plus haut niveau à travers « la Déclaration de Yaoundé », acte fondateur d'une harmonisation des politiques publiques pour la protection du Bassin du Congo.

Cet engagement va se prolonger le 1er février 2000 par la résolution n° 54/214 de l'Assemblée générale des Nations Unies reconnaissant l'importance capitale des forêts de l'Afrique centrale dans l'équilibre de la biosphère à l'échelle de la planète. La Communauté internatio-

nale est dès lors, invitée à soutenir les pays de l'Afrique centrale dans leurs efforts pour la préservation de ce trésor naturel.

Lors du deuxième sommet des chefs d'Etats de l'Afrique centrale sur les forêts tropicales en février 2005 à Brazzaville, la Commission des forêts de l'Afrique centrale (COMIFAC) est créée avec un périmètre élargi, puisqu'outre les six pays abritant le Bassin du Congo cités plus haut, il intègre le Burundi, le Rwanda, le Tchad et Sao Tome et principe.

## Missions, instances et fonctionnement de la COMIFAC

En tant que bras séculier de la CEEAC sur les questions de conservation et de gestion des forêts, la Commission des forêts d'Afrique centrale est une organisation de facilitation pour l'harmonisation des politiques et législations en matière de préservation des écosystèmes dans la sous-région.

Elle œuvre pour le développement d'une économie verte qui concilie les enjeux de conservation et les droits des peuples à bénéficier des ressources naturelles pour leur développement économique et social.

La COMIFAC s'emploie à porter la voix de l'Afrique centrale dans les sommets et rencontres internationales dédiées, pour que ses positions soient suffisamment entendues, et ses préoccupations prises en compte dans tous les engagements internationaux de préservation de la planète.

Dans le cadre de l'exécution de ces missions, la COMIFAC s'est doté d'un document cadre dénommé Plan de Convergence (PC) qui définit les grandes orientations, les principaux axes stratégiques d'intervention et les objectifs à atteindre. Le deuxième Plan de Convergence qui couvre la période 2015 – 2025 a été adopté et est en cours d'implémentation. Il est complété par un agenda programmatique détaillant les objectifs spécifiques, les actions à mener et leur calendrier, ainsi que les besoins en ressources pour leur mise en œuvre. Ce document est le Plan des opérations du Plan de Convergence (POPC).

Pour l'exécution de ces différentes missions, la COMIFAC est constituée de quatre instances.

### Le Sommet des chefs d'Etat

C'est l'instance supérieure réunissant les plus hauts dirigeants des Etats membres pour décider des grandes orientations dans le domaine de la conservation et la gestion des écosystèmes forestiers.

### Le Conseil des ministres (présidence exécutive)

Il s'agit de l'instance de pilotage de la COMIFAC, constituée des ministres en charge des forêts des Etats membres. Cette instance, suivant les orientations fixées par le sommet des chefs d'Etat, définit les grandes lignes du programme d'action de la Commission et fixe la feuille de route. La présidence en est tournante. Actuellement, c'est le Camerounais Jules Doret Ndongo, ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun qui en assure la présidence.

### Le Secrétariat exécutif

Il regroupe l'ensemble des structures techniques chargées de la mise en œuvre du mandat confié à la Commission, et l'exécution des plans d'actions annuels fixés par le Conseil des ministres. Placé sous la supervision d'un Secrétaire exécutif assisté d'un **Secrétaire Exécutif Adjoint Coordonnateur Technique**, cette structure est le bras opérationnel de la COMIFAC.

- **Secrétaire exécutif** : Hervé Martial MAIDOU (République centrafricaine)
- **Secrétaire exécutif adjoint** : Chouaibou NCHOUTPOUEN (Cameroun)

### Les Coordinations nationales

Instaurées lors d'un Conseil des ministres en 2006 à Malabo, les coordinations nationales sont des structures placées au sein des ministères en charge des forêts des Etats membres pour servir de passerelles entre la COMIFAC et les gouvernements.



### Une institution spécialisée de la CEEAC

Le 30 octobre 2007, un autre sommet des chefs d'Etats va accorder à la COMIFAC le statut d'Organisme spécialisé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC). C'est l'une des trois entités bénéficiant de ce statut, à côté du Pool énergétique de l'Afrique Centrale (PEAC), et La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP).

### Contact

BP: 20818 Yaoundé Cameroun  
Tél: +237 222 21 35 12/677 42 42 94  
Fax: +237 222 21 35 12  
Courriel: [comifac@comifac.org](mailto:comifac@comifac.org)  
Horaires: 8h à 16h du lundi à vendredi  
[www.comifac.org](http://www.comifac.org)

## Chantiers et réalisations

**Harmonisation des politiques** : Grâce à l'action de la COMIFAC la plupart des pays membres se sont dotés de stratégies nationales pour le secteur environnement-forêt. La majorité des conventions mondiales sur la gestion des ressources naturelles ont été ratifiées par les Etats de la sous-région. L'harmonisation des politiques nationales a également connu des avancées à travers des directives sous-régionales, des cadres de concertation, des plate-formes et groupes de travail inter-Etats pour élaborer et défendre des positions communes.

**Gestion et valorisation des ressources** : La COMIFAC a mis en place des instruments de collecte de données sur les forêts et l'environnement à l'instar de la base statistiques de l'Observatoire des forêts de l'Afrique centrale (OFAC). Combiné à l'élaboration de documents, guides et l'appui conseil des pays dans l'adoption de réglementations spécifiques, ces éléments ont permis au secteur forestier de devenir un domaine clé de l'économie en zone CEEAC

**Conservation de la biodiversité** : La COMIFAC a contribué à l'augmentation des aires protégées dans ses pays membres. Environ 291 Aires protégées, 952 452 Km<sup>2</sup>, 17% du territoire d'Afrique Centrale, soit 17% de sa surface totale, bénéficient d'un statut d'aire protégée. Depuis 2000, Trente un complexes d'aires protégées transfrontalières ont été créés sous la coordination de la COMIFAC ([www.comifac.org/espaces-naturels/les-aires-protgees-transfrontalieres-de-lespece-comifac](http://www.comifac.org/espaces-naturels/les-aires-protgees-transfrontalieres-de-lespece-comifac))

**Lutte contre les changements climatiques** : Neuf pays sur les dix que compte la COMIFAC ont développé des plans REDD+ ou présenté leurs stratégies nationales REDD+ à l'internationale, et disposent également de Programmes nationaux d'adaptation aux changements climatiques. Leurs Contributions Déterminées Nationales (CDN) sont en cours de revue dans le cadre de l'Accord de l'Accord de Paris).

**Développement socio-économiques** : Des directives sous-régionales pour la participation des populations locales et Ong des pays membres ont été élaborées sous l'égide de la COMIFAC et de nombreux projets pour le développement des communautés sont financés grâce aux revenus issus de l'exploitation forestière.

**Financements durables** : Les actions de plaidoyer et la facilitation d'adoption de positions communes lors des grands sommets mondiaux entrepris par la COMIFAC ont permis aux volumes de financements à destination du Bassin du Congo de connaître une croissance considérable au cours de la dernière décennie (voir ci-dessous), même si les fonds alloués restent très en deçà des besoins de conservation.

**Formation, communication, sensibilisation** : Création de 23 institutions de formation forestière et environnementale dans la sous-région, regroupées dans un réseau le RIFFEAC, par-

tenaire de la COMIFAC dans ses actions de formation. A son actif, la COMIFAC compte également une documentation abondante constituée de rapports annuels et biennaux, de notes de synthèse trimestrielles sur l'état des forêts et l'état des aires protégées, un magazine d'information (COMIFAC News) et des Newsletter, des Guides et stratégies sectorielles sous-régionales mais également l'ensemble des communiqués et rapports sanctionnant toutes les réunions, conseils de ministres et sommets étatiques relatifs à la question de la gestion des ressources naturelles dans le Bassin du Congo.

## Partenaires

### Au niveau des Etats

La COMIFAC s'appuie essentiellement sur six réseaux de la société civile, présents à travers les dix pays membres. Il s'agit de :

- **REPAR** Le Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale.
- **REFADD** Le Réseau des Femmes Africaines pour le Développement Durable.
- **REPALEAC** Le Réseau des Populations autochtones et locales pour la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale
- **REJEFAC** le Réseau des Jeunes pour les Forêts d'Afrique
- **RERAC** qui regroupe les radios communautaires de l'Afrique centrale impliquées dans la sensibilisation pour la bonne gouvernance des ressources naturelles
- **SEEAC** le Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique centrale

### La coopération internationale

La Coopération allemande Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) est le principal partenaire technique et financier international de la COMIFAC depuis 2005, à travers le Programme Gestion durable des Forêts dans le Bassin du Congo. Il se décline en deux projets de coopération technique exécutés par la GIZ et trois projets de coopération financière financés par la KfW.

A travers la collaboration avec la COMIFAC et ses institutions partenaires, cette coopération touche d'autres domaines du secteur telles que l'APA, les aires protégées, la formation forestière via l'appui au RIFFEAC, et la Certification forestière à travers le Programme PPECF.

**Les autres principaux partenaires** sont : l'UICN, la Banque mondiale, l'AFD, la BAD, WWF, l'Union européenne, le PNUD, PFBC, PNUE, KfW, JICA

# LE BASSIN DU CONGO FACE AUX ENJEUX ECOLOGIQUES MONDIAUX : ETAT DES LIEUX DES ENGAGEMENTS PRIS ET PLAIDOYER

## Les engagements

La CoP 21 tenue en 2015 en France est considérée comme un tournant dans l'engagement des Etats à renforcer leurs efforts et leur contribution à l'atteinte de l'objectif de descendre en dessous de 2°C de niveau de réchauffement d'ici 2030. Une cagnotte de 100 milliards de dollars US essentiellement financée par les pays les plus industrialisés, considérés comme principaux responsables du réchauffement climatique, devait ainsi être dédiée dès 2020 à différentes actions de contribution à la lutte. Entre autres, la lutte contre la pauvreté qui amène les populations des pays moins avancés (PMA) à exploiter abusivement les écosystèmes, ou encore la restauration des écosystèmes forestiers dégradés.

L'initiative AFR100 est également adoptée, pour la remise en état de quelques 100 millions d'hectares de forêts et de terres agricoles d'ici à 2030, dont une large majorité dans le Bassin du Congo.

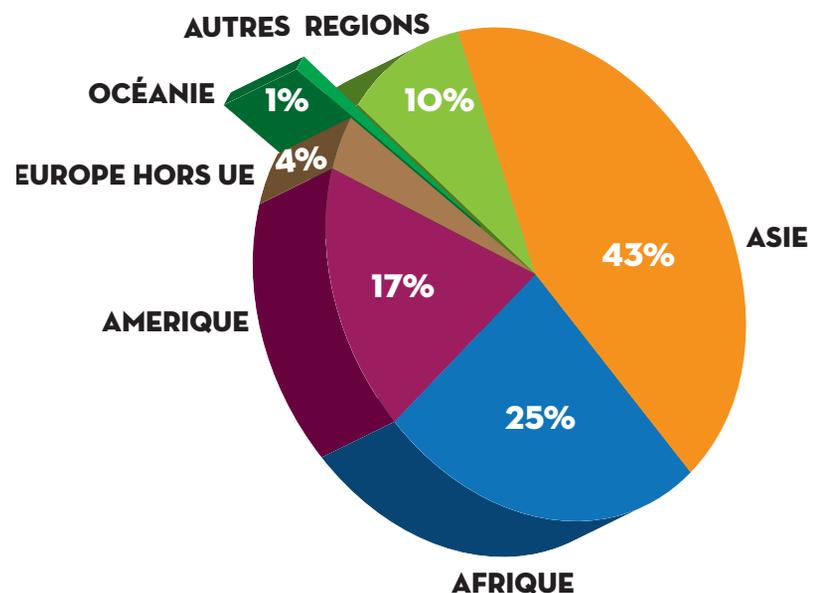
Dans la foulée, lors de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, la COP 22, en 2016 à Marrakech, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo est instauré, dans le cadre de la Commission Climat du Bassin du Congo. Il s'agit d'un mécanisme de financement porté et soutenu par 17 pays d'Afrique centrale et de l'Est et destiné à financer les actions tendant à la préservation de la biodiversité dans la région du Bassin du Congo.

Au moment où s'ouvre une nouvelle rencontre de haut niveau sur la question, quelle est le niveau réel de mise en œuvre des engagements internationaux pour le Bassin du Congo ?

## L'effort de guerre écologique, insuffisant !

**Injustice climatique** : Alors qu'il est désormais le premier puits carbone de la planète (17%), le Bassin du Congo peine à capter la part de la finance climatique mondiale qui correspond à son importance pour la survie de la planète. Selon un rapport de l'OCDE, durant la période 2016-18, l'Asie a bénéficié de la plus grande part du financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés (43%), suivie de l'Afrique (25%), des Amériques (17%) de l'Europe hors UE (4 %) et de l'Océanie (1%). Le reste (10%) concernait des régions multiples ou non précisé.

Une étude menée par l'Observatoire des forêts d'Afrique centrale (OFAC), révèle que le bassin du Congo a perçu seulement 11,5 % des fonds internationaux destinés aux forêts tropicales ces dix dernières années, contre 54,5 % pour l'Asie du Sud-Est et 34 % pour l'Amazonie.



Répartition des financements 2016 - 2018 par zones.

■ **Des financements en hausse, mais si peu pour l'Afrique centrale :**

D'après une analyse des flux financiers entre 2008 et 2017, les forêts d'Afrique centrale ont perçu **seulement 2 milliards USD** issus de financements bilatéraux (52,5 %) et multilatéraux (47,5%). Un montant plus que dérisoire si l'on considère par exemple que le financement climatique total fourni et mobilisé par les pays développés pour les pays en développement a atteint 78,9 milliards USD en 2018, en hausse de 11% par rapport à 2017 où il était de 71,2 milliards USD. La contribution de l'Allemagne compte à elle seule pour 25 % de ces fonds reçus par l'Afrique centrale, suivie de l'Union européenne et du Global Environment Fund (GEF).

Autre donnée, aucun projet de foresterie dans le bassin du Congo n'a été approuvé par le Fonds vert pour le climat (FVC) avant 2017, et la région n'a attiré que 7,6 % des fonds bilatéraux affectés au secteur forêt-environnement dans les tropiques.

■ **La pauvreté continue à gagner du terrain dans la sous-région :**

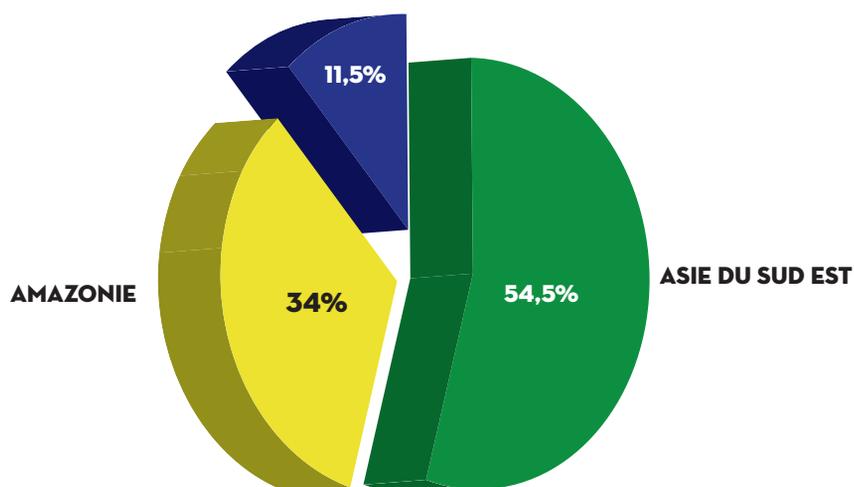
Aujourd'hui le continent concentre plus de 60 % des individus extrêmement pauvres de la planète, contre seulement 25% en 1990. Un taux qui pourrait, avec la croissance démographique, monter jusqu'à 90 % en 2030, selon la Banque mondiale. Les taux d'extrême pauvreté battent ainsi des records en Afrique centrale et en Afrique de l'Ouest, où **plus de 70% de la population vit avec moins de 1,90 dollar par jour** dans certains pays du Bassin du Congo.

■ **Des engagements, mais pas de contrainte :**

L'accord de Paris sur le Climat n'étant pas juridiquement contraignant, certaines modalités de financements annoncés au profit des PMA ont ainsi été réajustées, favorisant le drainage plus massif des fonds vers des pays asiatiques.

Le Fonds Bleu mis en place en 2016 par exemple, malgré les promesses de contributions des partenaires multilatéraux, a du mal à mobiliser la ressource escomptée.

BASSIN DU CONGO



■ **La complexité des mécanismes d'accès à la finance climatique et environnementale :**

Des bailleurs de fonds de la finance climatique mondiale accordent une bonne partie de leurs financements à l'Asie sous forme de prêts, alors qu'en Afrique Centrale ils sont injectés sous forme de subventions. De ce fait, les conditions d'accès pour l'Afrique Centrale sont soumis à plus de conditionnalités, ce qui en limite le flux.

## Plaidoyer pour de nouveaux engagements en faveur du Bassin du Congo

■ **L'urgence d'un nouvel accord mondial climatique et environnemental** : afin d'améliorer la coordination des actions, la restauration et la gestion durable des écosystèmes du Bassin du Congo devenu premier poumon vert de la planète, avec des engagements juridiquement plus contraignants pour les signataires.

■ **Plus de fonds pour le Bassin du Congo** : une augmentation substantielle de la participation financière des principaux Etats contributeurs et bailleurs de Fonds de la finance climatique et environnementale, est désormais vitale pour accompagner le Bassin du Congo dans l'opérationnalisation de son Plan de Convergence.

■ **Près de 200 millions dollars US pour renforcer la COMIFAC**

Suivant les axes stratégiques et transversaux prévus dans le POPC, les besoins en Fonds pour les cinq prochaines années (2021 – 2025) sont estimés à 191 290 000 dollars US ([www.pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/popl-comifac](http://www.pfbc-cbfp.org/actualites-partenaires/popl-comifac)).

■ **Au moins 5% des ressources de la finance climatique mondiale pour sauver le Bassin du Congo** : afin de financer le Plan des opérations 2021-2025, pour permettre notamment de :

- ✓ Augmenter d'au moins 25%, la contribution du secteur forêt-environnement au PIB de chaque pays d'Afrique Centrale, alors qu'il est de 4% en 2020;
- ✓ Maintenir à 100% l'intégrité des Aires Protégées et Aires Protégées transfrontalières. Pour cela, accroître les moyens techniques et financiers pour assurer l'efficacité de la gestion des Aires protégées actuelles avant d'envisager d'augmenter le nombre et la superficie
- ✓ Accroître d'au moins 20% la contribution du secteur éco touristique aux PIB nationaux dans les pays d'Afrique centrale
- ✓ Stabiliser les populations des grands mammifères et espèces florales ou fauniques menacées des pays de l'Afrique centrale
- ✓ Couvrir à hauteur d'au moins 75% les besoins de financement de la gestion durable des forêts aux niveaux national et sous-régional

■ **La prise en compte des nouvelles problématiques d'interventions de la COMIFAC**

- ✓ L'approche genre qui a été intégrée dans la stratégie régionale de gestion durable des écosystèmes, au regard de l'impact particulier des femmes dans le dispositif de préservation et de restauration des espaces forestiers.
- ✓ Santé : programme ONE HEALTH : la crise épidémique de la Covid mais également l'émergence répétée de pandémies et épizooties dans les pays du Bassin du Congo (une résurgence du virus Ebola vient d'être déclarée en Afrique de l'Ouest) ont placé la question sanitaire au cœur des nouvelles priorités de la COMIFAC. C'est ainsi que l'initiative One Health créée en 2000 et qui consacre l'intépendance sanitaire entre tous les êtres vivants et établit un lien direct entre la préservation de la nature, de la faune et la santé humaine, vient d'intégrer les programmes de la COMIFAC.

# LES PAYS MEMBRES DE LA COMIFAC

## Cameroun



Capitale : Yaoundé  
Population : 25, 88 millions d'habitants  
Superficie : 475 442 km<sup>2</sup>  
Président : Paul Biya

## Gabon



Capitale : Libreville  
Population : 2, 713 millions d'habitants  
Superficie : 267 667 km<sup>2</sup>  
Président : Ali Bongo

## République Centrafricaine



Capitale : Bangui  
Population : 4, 745 millions d'habitants  
Superficie : 622 984 km<sup>2</sup>  
Président : Ange Félix Touadera

## Rwanda



Capitale : Kigali  
Population : 12, 63 millions d'habitants  
Superficie : 26 338 km<sup>2</sup>  
Président : Paul Kagame

## Burundi



Capitale : Gitega  
Population : 11 865 821 habitants  
Superficie : 27 834 km<sup>2</sup>  
Président : Évariste Ndayishimiye

## Congo



Capitale : Brazzaville  
Population : 5, 381 millions d'habitants  
Superficie : 342 000 km<sup>2</sup>  
Président : Denis Sassou Nguesso

## Guinée Equatoriale



Capitale : Malabo  
Population : 1, 356 millions d'habitants  
Superficie : 28 050 km<sup>2</sup>  
Président : Teodoro Obiang Nguema

## République Démocratique du Congo



Capitale : Kinshasa  
Population : 86, 79 millions d'habitants  
Superficie : 2, 345 millions km<sup>2</sup>  
Président : Félix Tshisekedi

## Tchad



Capitale : N'Djamena  
Population : 15, 95 millions d'habitants  
Superficie : 1, 284 million km<sup>2</sup>  
Président : Mahamat Deby



## Sao Tome et Principe



Capitale : Sao Tome  
Population : 215 056 habitants  
Superficie : 1001 km<sup>2</sup>  
Président : Evaristo Carvalho

# DÉCLARATIONS DES CHEFS D'ÉTAT

## Ils ont dit...



### S.E Paul Biya, Président de la République du Cameroun

« Nous devons, pour les générations actuelles et futures, préserver notre planète. Pour l'Afrique, deux urgences nous interpellent. D'abord la dégradation continue des forêts en Afrique Centrale (...). Il y a ensuite la désertification qui affecte le Lac Tchad en voie de disparition ».



### S.E Félix Tshisekedi, Président de la République Démocratique du Congo

« A l'instar des autres pays du monde, la RDC fait face à trois défis environnementaux : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité et le changement d'utilisation des sols et de l'eau. J'ai mis en œuvre un ambitieux programme intitulé « Jardins scolaires pour un milliard d'arbres » en vue de la reconstitution du couvert forestier du pays ».



### S.E Denis Sassou Nguesso, Président de la République du Congo

« Jusqu'ici, nous avons élaboré 24 programmes sectoriels qui comprennent au total 254 projets bancables chiffrés à 6 milliards de dollars pour notre initiative du Fond bleu. Le moment est venu pour nos partenaires de nous soutenir dans cet effort de lutte contre les effets des changements climatiques et d'inverser totalement leur progression ».



### S.E Paul Kagame, Président du Rwanda

« Nous avons les outils et les mandats pour relever les défis de notre temps, qu'il s'agisse des changements climatiques, de la consolidation de la paix, de l'égalité entre les hommes ou du développement ».



### S.E Ali Bongo Odimba, Président du Gabon

« L'engagement du Gabon s'exprime dans notre Contribution Nationale visant à réduire de 50% nos émissions de gaz à effet de serre. Nous avons prévu d'y parvenir en recherchant en permanence le point d'équilibre entre la légitime aspiration de notre peuple à l'amélioration de ses conditions de vie, à la lutte contre la pauvreté et la nécessité de préserver l'environnement ».



### Feu Marechal Idriss Deby Iton, ancien Président de la République du Tchad

« L'Accord de Paris sur le climat ne sera crédible que s'il s'accompagne des actes concrets tendant à combler l'écart énorme entre les efforts promis et les nobles objectifs, à savoir mobiliser 100 milliards de dollars par an d'ici à 2020 en faveur des pays les plus pauvres ».



### S.E Evaristo Carvalho, Président de Sao-Tomé

« Lutter contre les changements climatiques est peut-être l'objectif le plus complexe auquel toute l'humanité est appelée à réaliser. Tous les jours, nous reportons cette question à plus tard ».



### S.E Faustin-Archange Touadéra, Président de la RCA

« Je déplore les bouleversements causés par les migrations, l'aggravation de la situation des réfugiés et les effets des changements climatiques. J'appelle à cet effet les signataires de l'Accord de Paris sur les changements climatiques à tenir leurs engagements afin de préserver notre environnement commun ».



### S.E Teodoro Obiang Nguema, Président de la Guinée Equatoriale

« Je suis inquiet des progrès modestes réalisés au cours des deux dernières décennies dans la lutte contre la sous-alimentation et les changements climatiques ».



**Commission des Forêts d'Afrique Centrale**  
 Une dimension régionale pour la conservation  
 et la gestion durable des écosystèmes forestiers

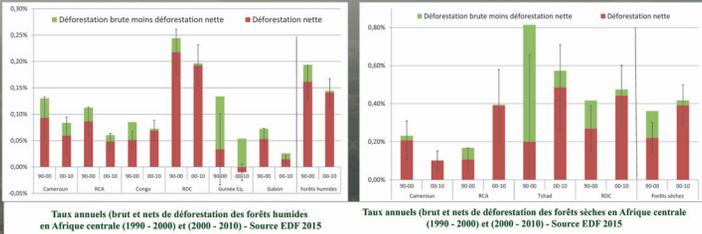


**Commission des Forêts d'Afrique Centrale**  
 Une dimension régionale pour la conservation  
 et la gestion durable des écosystèmes forestiers

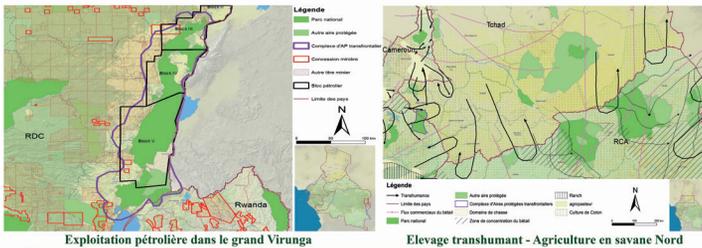


## LE BASSIN DU CONGO FRAGILISE PAR L'ACTIVITE HUMAINE ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

### DEFORESTATION ET DEGRADATION DES FORETS 4,6% de perte du couvert forestier entre 1999 et 2012



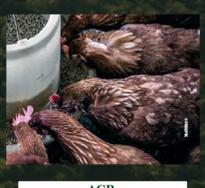
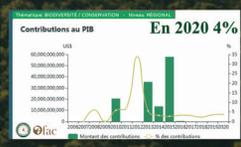
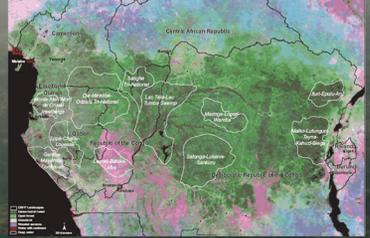
### LES CONFLITS D'UTILISATION DES TERRES : UNE MENACE IMPORTANTE ET CROISSANCE QUI MET EN PERIL LES ECOSYSTEMES DU BASSIN DU CONGO



## LA VALORISATION ET LA GESTION CONCERTEE DES AIRES PROTEGEES TRANSFRONTALIERES AU SERVICE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE, LE BIEN ETRE DES POPULATIONS ET L'INTEGRATION SOUS REGIONALE

291 LAND PROTECTED AREAS, 952 452 Km<sup>2</sup>  
 17% OF THE TERRITORY  
 31 TRANSBOUNDARY PROTECTED AREAS

12 PRIORITY LANDSCAPES WITH HIGH CONSERVATION VALUE  
 145 500 Km<sup>2</sup> PEATLAND, 30 GTCO<sub>2</sub> Stock, 3 YEARS GLOBAL EMISSION



Des centres d'études écologiques, postes de garde, Antennes multifonctionnelles et bureaux construits et équipés pour le renforcement des capacités des institutions en charge et le développement local dans les paysages



# NOS PARTENAIRES

